

Association Le Sens du partage

Compte-rendu du Conseil d'administration du 30 juin 2020

Présents : Linda Maizeret, Patrick Maizeret, Agnès Hédon, Claude Guillaume, Josette Mas, Brigitte Taouss, Elisabeth Laporte

Représentés : Alexandra Albenque, Françoise Lelong, Nathalie Verdier

Le corum étant atteint, la séance est ouverte à 14h35

La présidente Linda Maizeret commence son intervention en présentant à l'assemblée un nouveau membre du CA, Claude Guillaume, qui sera chargée de la communication de notre association. Déjà très active dans ce domaine depuis qu'elle a rejoint le Sens du partage, elle est chaleureusement accueillie. Linda poursuit son propos en évoquant les raisons personnelles qui la tiendront momentanément éloignée de la participation aux activités de l'association. Les ateliers tricot traditionnellement organisés au siège se tiendront essentiellement chez Claude, mais d'autres membres se proposent de les accueillir ponctuellement selon un planning concocté en commun et géré par Claude.

Le bilan de l'année 2019 tout d'abord. Il est évoqué avec enthousiasme par notre présidente. Nous avons en effet participé à de nombreuses manifestations grâce à l'arrivée de nouvelles bénévoles. A la chasse aux œufs du lundi 22 avril nous avons vendu pour 243 euros d'artisanat sur le thème de Pâques, à la Fête des vignes du Claud le 16 juin, la recette a été de 489 euros, le 1^{er} septembre à la Fête des Associations, le gain fut plus modeste (101 euros) mais nous avons gagné en notoriété comme chaque année, lors du picnic convivial du 29 septembre nos gains ont été de 204 euros et cela a suscité de nombreux achats sur internet par la suite, à la Fête de la courge du 20 octobre pas moins de 445 euros furent récoltés, le 14 novembre la vente privée chez Babeth et Bernard a rapporté 680 euros, la 2^e Fête des vignes du 24 novembre nous a vu vendre pour 592 euros, au Marché de Noël nous avons réalisé 495 euros et enfin le 15 et 16 décembre au marché de Noël des Senioriales les ventes ont atteint 408 euros et intéressé des personnes à l'association. . . à suivre.

Depuis le début de 2020, étant donné la situation exceptionnelle à tous points de vue créée par la Covid19, les ventes sur place ont été inexistantes tandis que les ventes sur internet se poursuivaient. Au début de la pandémie l'association a fabriqué gracieusement quelques 280 masques pour la Mairie de Saint Jean de Védas qui a fourni tissu et élastiques ainsi qu'une trentaine de masques et 4 blouses pour la maison de retraite Sudalia. Ensuite les bénévoles du Sens du partage ont travaillé pour des publics aussi variés que des journalistes de TF1 ou les clients de Crudifrais (ex Chez Corinne), le primeur du village. Pas moins de 2261 euros ont été collectés, dont 2000 sont allés à la Fondation de France.

En ce qui concerne les collections, le confinement s'est révélé bénéfique grâce à l'action de relance menée par Patrick. Les collectionneurs sollicités ont rapporté plus de 2000 euros à l'association.

A 15h15 Patrick Maizeret, trésorier, commence à développer le rapport financier de 2019. L'excédent se monte à 11482,45 euros (+ 29 % par rapport à 2018), ce qui est un magnifique résultat. Il se décompose comme suit :

6297 euros d'artisanat (+24 % par rapport à 2018)

5248,61 euros de collections (+33% par rapport à 2018)

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 186,58 euros, moins de 2% des recettes, ce qui est vraiment négligeable.

Il souligne que notre plus grosse dépense est l'assurance responsabilité civile (84,63 €/an).

11000 euros seront versés à nos associations partenaires, tandis que le Sens du partage consacrera 500 euros aux achats nécessaires à l'association, notamment de petites fournitures pour la confection de bijoux, la laine et les programmes informatiques. Les membres présents prennent connaissance de la feuille où figurent le compte d'exploitation et la situation financière 2019 et donnent quitus à notre trésorier à l'unanimité.

Une discussion s'engage ensuite pour déterminer celles des manifestations (si elles peuvent avoir lieu selon l'évolution de la situation sanitaire) qu'il est souhaitable et rentable de conserver. La fête des associations qui nous permet de nous faire connaître et recruter de nouvelles bénévoles, la Fête de la courge, la vente privée chez Babeth, la Fêtes des vignes de novembre au Claud, le Marché de Noël aux Senioriales, la nouvelle résidence pour seniors de Saint Jean et celui du village sont plébiscités.

Concernant les soutiens aux associations, les excédents réalisés en 2019 permettent de distribuer 11000 € en 2020. Le 01/04/2020, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité de verser exceptionnellement 50% des sommes qui devaient être distribuées à la Fondation de France (soit 5 500 €). Cette aide ne correspond pas aux critères de financement fixés dans les statuts de l'association mais au regard de la situation sanitaire d'urgence, il a été décidé de financer l'opération "tous unis contre le virus".

Il est envisagé de répartir les 5 500 € restant ainsi : Passerelles-insertion, 750 euros. Pour l'association Pour un zébu au Burkina Faso, Eau Vive et Espoir pour un enfant Hérault, 750 euros chacune. Le réchauffement climatique étant un enjeu de taille, Planète Urgence sera destinataire de 1000 euros. Pour Hamap (mines anti-personnel) et pour Aide au développement par attribution de micro-crédits (ADIE) nous souhaitons verser 750 euros.

Les membres du CA présents et représentés adoptent à l'unanimité cette répartition des dons aux associations.

Tous les membres du CA se félicitent de ce cru 2019 exceptionnel, souhaitent que la situation sanitaire continue à s'améliorer dans notre pays et témoignent leur affectueuse admiration à Linda et Patrick qui sont l'âme du Sens du partage.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été abordées, la séance est levée à 16h20.